



## #Point info n° 08-22/23 du 04/10/2022

### RAPPEL

- Mettre en copie « [contact@footballsourds.com](mailto:contact@footballsourds.com) » pour toute correspondance.
- **Envoyer l'adresse du stade et heure du coup d'envoi 12 jours avant la/les rencontre(s) avec justificatif.**
- Si indisponibilité d'avoir des arbitres, nous envoyer le justificatif.
- Si absence d'arbitres le jour du/des match(s), voir RSG – Article 22.
- Remplir lisiblement et **en majuscule** la feuille de match.
- Penser à consulter le site de la CFFS pour retrouver toutes les informations du football sourds.
- Paiement des cartons/amendes : privilégier le paiement par virement bancaire et non par chèque.
- Il est possible de jouer le **dimanche exceptionnellement** et ce, en cas d'indisponibilité de jouer le samedi.  
Envoyer à la Commission Fédérale de Football des Sourds, le justificatif d'indisponibilité du service des sports de la mairie.

### EDF

Ci-dessous la liste des 29 sélectionnés pour le stage du 28-29/10/2022 au CDFAS d'Eaubonne ou est prévu 2 matchs amicaux (affiche en cours de réalisation) :

Gardiens de but (4)				Milieux (9)			
ALEXANDRE	Lucas	23 ans	ACREN LESSINES (N2 Belgique)	AHMED MESSAOUD	Hakim	41 ans	ES CHARLEVILLE (R3)
AUBERT	Thomas	18 ans	CAEN	AUBERT	Jimmy	21 ans	CAEN
LEROY	Matthias	23 ans	TOULOUSE	BERTHIER	Léopold	21 ans	PARIS
PELLETIER	Matt	21 ans	LYON	CARRÉ	Nélio	17 ans	TOULON
Défenseurs (10)				FISCHER	Damien	32 ans	CAEN
CAVELIER	Pierre	30 ans	CAEN	KUZEHGARAN	Rafaelli	23 ans	PARIS
HIMMI	Ayoub	16 ans	BORDEAUX	LE BIGAUT	Antoine	21 ans	PARIS
MANCEAUX	Aurélien	25 ans	REIMS	MANCEAUX	Julien	31 ans	REIMS
MENDY	Satya	20 ans	PARIS	RECOBER	Paul	23 ans	LYON
NOTIN	Maxime	28 ans	KARLSRUHE (ALL)	Attaquants (6)			
OLIGERI	Rémi	25 ans	MARSEILLE	DIABY	Omar	27 ans	REIMS
OUARAB	Nourredine	32 ans	PARIS	DJEBBAR	Habib	18 ans	BORDEAUX
RECOBER	Théophile	23 ans	LYON	GOMES	William	29 ans	PARIS
TAVARES	Joffrey	29 ans	PARIS	KOITA	Boubacar	23 ans	PARIS
WEBER	Teddy	35 ans	REIMS	MENDES	Latir	27 ans	PARIS
				BENKHEIRA	Wassim	20 ans	RACING CLUB VÉDASIEN (R3)
				(Sous-réserve)			



## RÉSULTATS DU 01/10/2022

Cliquer sur le lien pour les résultats validés de la journée du 01/10/2022 : [résultats du 01 Octobre 2022](#)

## COMPTE-RENDU DU 01/10/2022

CHAMPIONNAT DE FRANCE - 2ème Journée				Carton Joueur			Carton Capitaine/dirigeant								
Club	Div	N° fdm	Feuille de match / Remarques	J	2J	R	J	2J	R						
1	PARIS	1D	CHP1D03	Délai de 12 jours dépassé (voir RSG - Annexe 3.7) FDM irrégulière : Oubli de la date et de l'heure						2					
	REIMS	1D	CHP1D03	RAS						1					
2	VITRY	1D	CHP1D04	RAS						1					
	CAEN	1D	CHP1D04	Guy Roussette : Absence du certificat médical											1
3	BORDEAUX	2DA	CHP2DA03	FDM : Erreur du numéro de la FDM						3			1		
	VILLENEUVE LG	2DA	CHP2DA03	RAS						1			1		
4	TOULOUSE	2DA	CHP2DA04	FDM : Oubli liste des buteurs						3					
	MASSY	2DA	CHP2DA04	FDM irrégulière : Oubli du nom et prénom du délégué FDM : Oubli liste des buteurs						3					
5	TOULON	2DB	CHP2DB03	Délai de 12 jours dépassé (voir RSG - Annexe 3.7)						2					
	MARSEILLE	2DB	CHP2DB03	RAS						3					
6	VILLEURBANNE	2DB	CHP2DB04	FDM irrégulière : Oubli du nom et prénom du délégué FADI BAHRI : Participation d'un joueur non qualifié LIOR ELFASSY : Participation d'un joueur non qualifié VOIODYMIR KARPIAK : Participation d'un joueur non qualifié ARSEN SIRIVCHENKO : Participation d'un joueur non qualifié						1					
	NÎMES	2DB	CHP2DB04	FDM irrégulière : Autres (Erreur du dirigeant Casimiro Serge sur la FDM en tant que dirigeant de Villeurbanne)						1		1	1		
Légende				TOTAL =>			21	0	1	3	0	1			
Remplissage "jaune" : Rappel							J	Jaune							
Remplissage "rouge" : Amende à venir							2J	2 jaunes dans un même match							
							R	Rouge							

CHAMPIONNAT DE FRANCE FÉMININ - 2ème Journée				Carton Joueur			Carton Capitaine/dirigeant								
Club		N° fdm	Feuille de match / Remarques	J	2J	R	J	2J	R						
1	STRASBOURG	1J	CHF04	FDM : Ecrire le total de votre score dans le champ "TOTAL SCORE"											
	CAEN	1J	CHF04	RAS											
2	TOULOUSE	1J	CHF05	FDM irrégulière : Autres (2 même numéro de licences)											
	RENNES	1J	CHF05	RAS											
3	VITRY	1J	CHF06	Délai de 12 jours dépassé (voir RSG - Annexe 3.7) FDM irrégulière : 2 même nom et prénom ou 2 même N° licence											
	POITIERS	1J	CHF06	FDM irrégulière : Oubli du nom et prénom et n° licence du délégué LEONIE CHARVET : Participation d'une joueuse non qualifiée											
Légende				TOTAL =>			0	0	0	0	0	0			
Remplissage "jaune" : Rappel							J	Jaune							
Remplissage "rouge" : Amende à venir							2J	2 jaunes dans un même match							
							R	Rouge							



## PHASE FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FUTSAL

Suite au délai non respecté et à l'impossibilité du club de l'AS Toulouse de trouver des installations sportives pour la phase finale du Championnat de France de Futsal, la CFFS organisera cet évènement prévu le week-end du 3 au 5 Mars 2023 au CREPS de BOURGES.

Nous lançons un appel de candidature pour l'organisation de la buvette lors de cet évènement.

Vous trouverez les conditions de cette organisation sur le site de la CFFS (page « CFFS/Règlements ») du document « Championnat de France de Futsal – Phase finale – Article 8 ».

Si vous êtes intéressés, nous envoyez un courriel avant le 30/11/2022.

### LISTE DES BUTEURS

**2<sup>ème</sup> Relance CSSM Paris** : Veuillez nous envoyer la liste de vos buteurs pour vos 2 matchs (FDMs n° VETA01 et VETA02) du Challenge Vétérans du 17/09/2022.

**AS Toulouse et OS Massy** : Veuillez nous envoyer la liste de vos buteurs pour votre match (FDMs n° CHP2DA04) du Championnat de France (2<sup>ème</sup> Division B) du 01/10/2022.

### CLUBS

#### DLS CERGY

Déclare Forfait général au Championnat de France de Futsal et au Challenge Rubens.

Le club de **DLS Cergy** a été retiré de la zone 2C du championnat de France de Futsal.

Pour le Challenge Rubens, un webinaire aura lieu le 05/10/2022 avec les clubs des poules A, B et C.

#### ASS LYON

Déclare Forfait Général au Challenge Vétérans.

Suite aux forfaits des clubs de l'ASS Lyon et de l'ASS Nîmes, le club de l'ASS Bordeaux se trouve directement qualifié pour les play-offs « 1-3 ».



## CANDIDATURES COMPÉTITIONS NATIONALES 2023/2024

Vous trouverez, ci-dessous, le lien pour une demande de candidature des compétitions nationales pour la saison 2023/2024 à envoyer à la CFFS par courriel si vous êtes intéressés et ce avant le **30/11/2022**

<https://www.footballsourds.com/medias/files/cffs-candidature-2023-2024.pdf>

### RÈGLEMENTS SPORTIFS

Nous recevons beaucoup de courriels des clubs pour des renseignements sur les licences, mutations, autorisations, divers ... Or la plupart des réponses se trouvent dans les **règlements sportifs** qui sont téléchargeables sur le site de la CFFS.

Veillez donc lire ces règlements et en cas de doute ou d'incompréhension, nous restons, bien entendu, à votre disposition.

### AUDIOGRAMME ISCD

Pour les nouveaux joueurs / nouvelles joueuses qui ont eu des difficultés à obtenir un RDV chez l'ORL dans certaines régions pour faire un audiogramme au format ISCD ((à télécharger sur le site de la CFFS), nous vous accordons un délai jusqu'au **31/12/2022** à condition de nous fournir un audiogramme datant de moins de 5 ans.

### NOUVEAU/NOUVELLE JOUEUR/JOUEUSE

**RAPPEL** : Nous vous rappelons que toute demande de licence FFH pour un/une nouveau/nouvelle joueur/joueuse, il est obligatoire de nous fournir les documents nécessaires (voir R.S.1 – Article 25/3) pour validation par la CFFS. Sans ses documents, le/la joueur/joueuse ne pourra pas participer aux compétitions.

### CERTIFICAT MÉDICAL « CADRE »

**RAPPEL** : Tout licencié possédant une licence « Cadre » et figurant sur la FDM doit avoir fait son certificat médical comme le stipule le règlement « RS1 – Article 26.4 » pour des raisons de santé et de sécurité :

4. Le dirigeant cadre est dans l'obligation d'avoir un certificat médical mentionné et daté sur la licence pour être sur le terrain (football à 11) ou dans un gymnase (futsal) sauf s'il a déjà une licence joueur.



En cas d'absence du certificat médical, un avertissement sera donné au licencié « Cadre ».

En cas de récidive, il sera passible d'une sanction financière définie par la CFFS et le match sera considéré comme « match perdu ».

### **CARTONS (Mise à jour le 04/10/2022)**

**Dirigeant(s)** – Cliquer sur le lien :

<https://www.footballsourds.com/pages/discipline/cartons/dirigeants/>

**Football à 11** - Cliquer sur le lien :

<https://www.footballsourds.com/pages/discipline/cartons/f11/>

**Vétérans** - Cliquer sur le lien :

<https://www.footballsourds.com/pages/discipline/cartons/vet/>

**Futsal H** : RAS

**Futsal RUBENS** : RAS

**Futsal F** : RAS

### **MUTATIONS (terminées au 31/08/2022)**

#### **RAPPEL :**

Sauf erreur de notre part, certains clubs n'ont pas réglé les demandes de mutation de leurs joueurs « mutés ». Veuillez faire le paiement dès que possible sinon ils ne pourront pas jouer au prochain match.

#### **Liste des mutations**

Cliquer sur le lien :

<https://www.footballsourds.com/pages/discipline/mutations/>

### **AUTORISATIONS (Mise à jour le 04/10/2022)**

Cliquer sur le lien :

<https://www.footballsourds.com/pages/discipline/autorisations/>

### **NOUVEAU/NOUVELLE JOUEUR/JOUEUSE (Mise à jour le 04/10/2022)**

Cliquer sur le lien :

<https://www.footballsourds.com/pages/discipline/new-players/>



## SURCLASSEMENT (Mise à jour le 04/10/2022)

Cliquer sur le lien :

<https://www.footballsourds.com/pages/discipline/surclassement/>

## JOURNÉE du 08/10/2022

[Journée du 08 Octobre 2022](#)

Retrouvez toutes les infos sur le site de la CFFS

Sportivement vôtre  
S. Tuccillo



CFFS